

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230628-AX6CA28062023-BF



EHPAD LE PASTOUREL

RAPPORT EPRD 2023

Le budget Hébergement prévisionnel 2023, présenté en octobre 2022, a été accepté et approuvé par le CD 31 en Janvier 2023, la dotation globale dépendance nous a été communiqué en janvier 2023 ; la dotation soin n'a, quant à elle pas encore définitivement été arrêtée, et a été donnée de manière indicative sur la dernière décision modificative de 2022.

Bien que nous ayons été le plus prudent et sincère dans le montant de certaines de nos dépenses, nous savons pertinemment que la réalité de l'inflation galopante et les augmentations salariales (CTI, revalorisation des grilles non compensées dans leur intégralité) face à la faiblesse des moyens alloués avec des taux de reconduction insuffisants nous amènent à présenter, pour la première fois, un budget prévisionnel déficitaire

I- PRESENTATION DE L'ACTIVITE**Hébergement Permanent : 57 lits**

Activité théorique 2023 20 805 journées	Retenue 2022	Réalisé 2022	Prévue 2023
Nombre de journées	20 180	18 835	20 180
Taux d'occupation	97.00%	90.53 %	97.00%

Comme chaque année, le même taux d'occupation a été reconduit à **97%**

II - PRESENTATION DES RECETTES ET DES DEPENSES :

Il est proposé d'inscrire à l'EPRD 2022 des recettes et dépenses à hauteur de 3 020 768.29 €.

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2023)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	594 940.00 €	2 921 136.30 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 022 555.56 €	51 525.72 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	403 272.73 €	3 050.00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	3 020 768.29 €	2 975 712.02 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0.00 €	45 056.27 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	3 020 768.29 €	3 020 768.29 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

La ventilation générale peut être synthétisée de la manière suivante :

RECETTES	HEB	DEP	SOINS	TOTAL
Groupe 1				
Produits de la tarification	1 275 250.08 €	370 376.71 €	1 181 705.94	2 827 332.73 €
Financement complémentaires (CTI) soins	47 144.00 €	46 659.57 €		93 803.57 €
Groupe 2				
Autres produits	4 300.00 €	12 157.72 €	35 068.00 €	51 525.72 €
Groupe 3				
Produits financiers	583.00 €	0.00 €	2 467.00 €	3 050.00 €
TOTAL	1 327 277.08	429 194.00 €	1 219 240.94 €	2 975 712.02 €

Le CD 31 a validé en janvier 2023, les recettes et les dépenses hébergement de **1 326 501,99 €** ainsi qu'une base de calcul des tarifs de 1 275 250,08 € produits de la tarification.

- **Le montant des recettes de la tarification pour l'hébergement a été porté à l'EPRD conformément à l'arrêté départemental pour 1 275 250,08 euros.**

Le CD 31 a validé en janvier 2023, les recettes et les dépenses hébergement à hauteur d'un montant de **1 326 501,99 €** (dont 1 275 250,08 € produits de la tarification) contre un proposé en octobre 2022 de 1 344 376,09 €.

Le montant de la tarification correspondant au financement des mesures complémentaires liées au SEGUR de la santé (versée par l'ARS) a été évalué à 249 727 euros, conformément aux financements reçus au titre de 2022. Ce produit a été réparti entre les différences sections tarifaires au prorata des rémunérations versées, soit :

- Hébergement : 47 619,88 euros
- Dépendance : 46 982,46 euros
- Soins : 133 373,89 euros

En dépendance, l'arrêté prévoit une dotation globale de **370 376.71 €** sur la base de 57 lits. La part départementale de ce FGD est de **188 074.68 €**.

Alors que, nous devons présenter les EPRD au 30 juin, les notifications seront réalisées en juillet. Face à cette injonction paradoxale de l'Etat, nous vous présentons tout de même un EPRD 2023 avec la notification de base transmise en décembre 2022 que nous ne transmettrons pas sur le portail CNSA (vu et conseillé par l'ARS) afin d'éviter le rejet pour non-conformité à une dotation qui est inconnue de tous.

Dès réception de cette notification courant juillet, nous modifierons la dotation (qui sera à la hausse car tiendra compte de la revalorisation du taux) et avec transmission sur le portail CNSA pour validation par nos autorités.

Les produits prévisionnels non issus de la tarification sont :

- la facturation des services hors prestations socles (repas visiteurs, communications téléphoniques...)
- les aides d'état pour l'emploi de deux contrats d'apprentissage aide-soignante
- les compensations des temps partiels versées par le FEH
- les remboursements liés à l'absentéisme (CPAM, assurances statutaires)

DEPENSES	HEB	DEP	SOINS	TOTAL
Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation	436 900.00 €	89 740.00 €	68 300.00 €	594 940.00 €
Groupe 2 Dépenses afférentes au personnel	539 822.08 €	362 894.70 €	1 119 838.78 €	2 022 555.56 €
Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure	351 030.89 €	10 856.20 €	41 385.64 €	403 272.73 €
TOTAL	1 327 752.97 €	463 490.90 €	1 229 524.42 €	3 020 768.29 €

❖ **Groupe 1** : charges exploitation courante :

. Le budget prévisionnel tient compte de l'augmentation des prix en général et de l'inflation actuelle en particulier. Les dépenses afférentes aux charges d'exploitation courante ont été réajustées sur la base du réalisé N-1 et le provisoire des 6 premiers mois de 2023. Il a été tenu compte de l'augmentation annoncée des dépenses :

- énergie + 34 %
- Protection /incontinence : + 18 %
- Produits d'entretien : + 10 %
- alimentation + 17%
- prestations extérieures + 6.35 %

❖ **Groupe 2** : Charges du Personnel :

Notre tableau des effectifs a été validé lors de la dernière négociation de notre convention tripartite (2015-2020). A ce jour, aucune date de conclusion de notre contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ne nous a été communiquée. Néanmoins, dans cette attente, nous proposons de modifier notre tableau des effectifs en intégrant les effets financiers de notre dernière évaluation Pathos pour pouvoir adapter notre accompagnement à l'évolution de l'état de santé et de dépendance de nos résidents.

	ETP accordés dernière CTP	ETP 2022	
Direction administration	2.50	2.50	-
Cuisine, Services Généraux, Diététicien	2.00	2.00	-
Animation, Service - Social	1.00	1.00	-
ASH, agent de services affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service de repas	8.60	8.60	-
AS, AMP et ASG	15.10	15.10	-
ASG : aide-soignant(e)s financées exclusivement par le SOIN (pathos)	-	2.00	-
Psychologue	0.50	0.50	-
Médecin coordonnateur	0.40	0.40	-
Infirmier	5.00	5.00	-
Autres auxiliaires : apprentis AS, ASHS, rempla été AS, poste bloqué déficit	0.00	4.30	- 2.00 ETP
Emplois aidés	1.00	0.70	
TOTAL	36.1	39.16	

- **Autres personnels paramédicaux** : Après réalisation de nos ERRD et de notre bilan, nous mesurons l'impact fort du surcoût de l'absentéisme (maladie) sur nos charges du personnel. Ainsi, dans la dynamique de sincérité de nos budgets, nous avons fait le choix de retenir sur ce budget un niveau estimé d'absentéisme d'un 0.50 ETP de maladie ordinaire d'aide-soignante ainsi qu' 1 ETP de longue maladie d'aide-soignante, le coût des mesures de remplacement du personnel soignant est à hauteur de 72 000 € (compensé par des remboursements au 6419 pour 47 225 €). Le surcoût de l'absentéisme est donc estimé à 24 775€.

L'établissement bénéficie également d'aide sur l'embauche de deux apprentis

Par ailleurs, les prévisions de financement d'AS supplémentaires (ASHS et d'un poste bloqué) n'ont pas été utilisées en 2022 pour limiter le déficit, nous avons donc décidé dans ce contexte fragile des financements publics de le enlever du tableau des emplois. (- 2 ETP)

Force est aussi de constater que ces financements publics sont insuffisants pour couvrir le coût réel d'un fonctionnaire hospitalier. Néanmoins, pour fidéliser et stabiliser nos équipes, l'établissement, dans le cadre de ses lignes directrices de gestion, proposera à l'ensemble des agents recrutés en contrat à durée

déterminée sur un poste permanent, un contrat à durée indéterminée sera menée, dans les années à venir, en cohérence avec les finances de l'EHPAD.

- **En personnel extérieur**, nous présentons une mesure nouvelle d'activité de sport adapté financé exclusivement par le soin. Et nous maintenons, une prestation de qualité dans le cadre de l'accompagnement à la préparation de notre évaluation externe, des honoraires de cabinet en conseil juridique et en expertise comptable, les honoraires liés à l'intervention des médecins, kinésithérapeutes, pédicures et orthophonistes.

❖ **Groupe3** : Charges de la structure

Les dépenses afférentes aux charges de la structure ont été réajustées sur la base du réalisé N-1. Les dépenses de ce chapitre sont impactées depuis quelques années par la nécessité de moderniser notre système d'information en ayant recours à des logiciels performants pour accompagner nos équipes pluridisciplinaires de terrain. Nous restons vigilants à négocier régulièrement nos contrats de maintenance et d'assurance. A la suite des élections professionnelles de décembre 2022, l'établissement doit prévoir les dépenses de formation syndicales à la charge de l'établissement (non prises en charge par notre OPCO).

➤ EXPLICATION INCOHERENCE ONGLET DE CONTROLE EPRD :

Dans le dossier EPRD, vous constaterez une incohérence dans l'onglet de contrôle au niveau de ce groupe car il y a une différence significative + 18.22 % entre le réel N-1 (2022) et le prévisionnel 2023.

Cette incohérence est liée au compte de la location immobilière (129 789.01 € réel en 2022 et 234 314 € en 2023), effectivement en accord avec le conseil départemental lors de la réalisation de nos budgets et PPI afin de maintenir un tarif linéaire, nous n'avons pas prévu dans les EPRD de tenir compte en 2020 et 2021 de la fin des deux prêts qui nous ont fait diminuer spectaculairement la redevance. L'application du plein tarif n'a pas été faite à compter de 2022 car l'OPH attend la réception totale de tous les travaux pour appliquer la redevance incluant la nouvelle charge.

III – TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : SECTION D'INVESTISSEMENT

Tableau de financement prévisionnel

Ressources		Réel 2021	Anticipé ou réel 2022 (1)	Exercice 2023
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	488 472.39 €	114 884.50 €	0.00 €
	<i>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</i>			
10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	23 488.29 €	1 557.14 €	0.00 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	0.00 €	27 067.18 €	15 830.75 €
	<i>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))	25 500.00 €	210 500.00 €	25 000.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	<i>Titre 3 : Autres ressources :</i>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	280.00 €	0.00 €	0.00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL DES RESSOURCES	537 740.68 €	354 008.82 €	40 830.75 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	0.00 €	0.00 €	31 648.69 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	537 740.68 €	354 008.82 €	72 479.44 €

Dépôts et cautionnements :
- ESSM S publics : les saisir sur la ligne "16 Emprunts et dettes assimilées"
- ESSM S privés : les isoler sur la ligne "165 Dépôts et cautionnements reçus"

Emplois		Réel 2021	Anticipé ou réel 2022 (1)	Exercice 2023
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	0.00 €	0.00 €	17 498.44 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))	29 401.00 €	41 012.65 €	33 150.25 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)			
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>			
20	Immobilisations incorporelles	2 160.90 €	552.00 €	1 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	4 938.00 €	213 714.83 €	20 830.75 €
	- dont terrains	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	- dont agencements de terrains	0.00 €	24 340.30 €	15 830.75 €
	- dont constructions	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	- dont installations techniques, matériel et outillage	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	- dont autres immobilisations corporelles	4 938.00 €	189 374.53 €	5 000.00 €
23	Immobilisations en cours	0.00 €	3 279.00 €	0.00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	<i>Titres 3 : Autres emplois :</i>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL DES EMPLOIS	36 499.90 €	258 558.48 €	72 479.44 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	501 240.78 €	95 450.34 €	0.00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	537 740.68 €	354 008.82 €	72 479.44 €

Dépôts et cautionnements :
- ESSM S publics : les saisir sur la ligne "16 Emprunts et dettes assimilées"
- ESSM S privés : les isoler sur la ligne "165 Dépôts et cautionnements reçus"

La CAF est la capacité financière de financement que dégage un établissement du fait de ses opérations de gestion. Pour l'année 2022, elle s'élevait à 114 884.50 € et pour 2023, compte tenu de l'augmentation prévisionnelle des dépenses prévue en 2023 générant un déficit, nous prévoyons une CAF en nettement diminution avec une insuffisance d'autofinancement à hauteur de - 17 498.44 €

Résultat Comptable Prévisionnel (Excédent)	0,00 €	45 056.27 €	Résultat Comptable prévisionnel (Déficit)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	30 607.83 € €	3 050.00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
			Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	30 607.83 € €	48 106.27 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)		17 498.44 €0	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0.00%	0.59 %	Taux d'IAF en pourcentage des produits

V – DETERMINATION DU FOND DE ROULEMENT PREVISIONNEL

ID : 031-213100662-20230628-AX6CA28062023-BF

Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1
(document à n'établir qu'après la clôture de l'exercice N-1)

BIENS	2021	Réel 2022 (1)	FINANCEMENTS	2021	Réel 2022 (1)
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	6 178.01 €	6 730.01 €	Apports, dotations, réserves et fonds propres	25 317.68 €	26 874.82 €
Immobilisations corporelles brutes	794 161.90 €	1 007 876.73 €	Excédents affectés à l'investissement	244 365.19 €	314 365.19 €
- Terrains		24 340.30 €	Subventions d'investissement	19 798.56 €	43 732.40 €
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions	11 918.49 €	11 918.49 €	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Installations techniques, matériel et outillage	279 147.30 €	279 147.30 €	Fonds dédiés à l'investissement (3)		
- Autres immobilisations corporelles	503 096.11 €	692 470.64 €	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours		3 279.00 €	Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)		177 961.35 €
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (2)			Dépôts et cautionnements reçus	96 079.62 €	87 605.62 €
			Amortissements des immobilisations corporelles	590 803.89 €	610 429.86 €
			- Agencements de terrain		
			- Constructions	11 918.49 €	11 918.49 €
			- Installations techniques, matériel et outillage	195 024.04 €	199 103.88 €
			- Autres immobilisations corporelles	383 861.36 €	399 407.49 €
Immobilisations financières	686.02 €	686.02 €	Amortissement des immobilisations incorporelles	1 024.00 €	2 104.20 €
Amortissements comptables excédentaires différés (3)	0.00 €	0.00 €	Dépenses refusées par l'autorité de tarification (3) (6)		
			Dépréciation des immobilisations		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0.00 €	0.00 €	Autres (7)		
Autres	0.00 €	0.00 €	Compte de liaison investissement (3) (8)		
Comptes de liaison investissement (3)	0.00 €	0.00 €			
Total II	801 025.93 €	1 018 571.76 €	Total I	977 388.94 €	1 263 073.44 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	0.00 €	0.00 €	Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	176 363.01 €	244 501.68 €
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (4)	17 325.97 €		Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	66 555.90 €	66 555.90 €
Résultat déficitaire (4)	0.00 €	0.00 €	Réserves de compensation des déficits	464 735.49 €	638 947.84 €
Créances glissantes	0.00 €	0.00 €	Résultat excédentaire (4)	308 691.53 €	85 311.67 €
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (3)	0.00 €	0.00 €	Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (4)		47 153.21 €
			Provisions pour risques et charges	98 654.87 €	110 654.87 €
			Fonds dédiés à l'exploitation (3)	0.00 €	0.00 €
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	0.00 €	0.00 €
			Autres	0.00 €	0.00 €
Compte de liaison trésorerie (stable)	0.00 €	0.00 €	Compte de liaison trésorerie (stable)	0.00 €	0.00 €
Total IV	17 325.97 €	0.00 €	Total III	938 637.79 €	948 623.49 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	0.00 €	0.00 €	Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	921 311.82 €	948 623.49 €
Fonds de roulement net global négatif	0.00 €	0.00 €	Fonds de roulement net global positif	1 097 674.83 €	1 193 125.17 €
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours			Avances reçues	5 309.97 €	3 760.44 €
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	98 958.92 €	60 277.97 €
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients	322 566.84 €	221 743.78 €	Dettes sociales et fiscales	9 882.45 €	96.00 €
Créances diverses d'exploitation	3 525.48 €	995.63 €	Dettes diverses d'exploitation	96 108.97 €	89 931.46 €
Créances irrécouvrables admises en non valeur (5)			Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance			Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres	27 276.74 €	27 276.74 €	Autres	32 752.13 €	27 105.62 €
Compte de liaison d'exploitation	0.00 €	0.00 €	Compte de liaison d'exploitation	0.00 €	0.00 €
Total VI	353 369.06 €	250 016.15 €	Total V	243 012.44 €	181 171.49 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	110 356.62 €	68 844.66 €	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	0.00 €	0.00 €
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement	1 270.96 €	1 280.00 €	Fournisseurs d'immobilisations	0.00 €	0.00 €
Disponibilités	986 047.25 €	1 123 000.51 €	Fonds des majeurs protégés	0.00 €	0.00 €
Autres			Concours bancaires courants	0.00 €	0.00 €
			Ligne de trésorerie	0.00 €	0.00 €
			Intérêts courus non échus	0.00 €	0.00 €
			Autres (dont emprunts à un an au plus)	0.00 €	0.00 €
Compte de liaison trésorerie	0.00 €	0.00 €	Compte de liaison trésorerie	0.00 €	0.00 €
Total VIII	987 318.21 €	1 124 280.51 €	Total VII	0.00 €	0.00 €
Trésorerie positive (VIII-VII)	987 318.21 €	1 124 280.51 €	Trésorerie négative (VIII-VII)	0.00 €	0.00 €
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	2 159 039.17 €	2 392 868.42 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	2 159 039.17 €	2 392 868.42 €

VI- ANALYSE FINANCIERE

Après un regard sur les grands équilibres financiers, une analyse plus fine par grande masse - FRI, FRE, BFR, Trésorerie s'attachera à donner les évolutions dans le temps et à faire ressortir quelques pistes d'action de nature à optimiser la gestion financière de l'EHPAD. En conclusion, quelques indicateurs choisis dresseront le profil financier de notre établissement.

TABLEAU DE SYNTHESE DES INDICATEURS

	2021	2022
Fond de Roulement d'Investissement FRI	149 086.27€	244 501.68 €
Fond de Roulement d'Exploitation FRE	921 311.82€	948 623.49 €
Fond de Roulement Net Global FRNG	1 070 398.09€	1 193 125.17 €
Besoin en Fonds de Roulement BFR	107 484.34 €	68 844.66 €
Trésorerie Nette TN	962 913.75 €	1 124 280.51 €
Trésorerie en jour (moyenne)	133.87 Jours	149.54 jours

	REALISE 2022	PREVISIONNEL 2023
FRNG au 1^{er} janvier N	1 097 674,83€	1 193 125.17 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	95 450,34 €	- 31 648.69 €
FRNG au 31 décembre N	1 193 125,17 €	1 161 476.48 €
Trésorerie au 1^{er} janvier N	987 318,21 €	1 124 280.51 €
Variation de trésorerie de la période	136 962,30 €	-31 648.69 €
Trésorerie au 31 décembre N	1 124 280,51 €	1 092 631.82 €

- Le FRI toujours positif est en nette augmentation de + 95 k€ liée à l'affectation des résultats à investissement aux subventions d'investissement (PAIQ/ARS +Carsat pour l'espace paysagée de l'entrée) et le don d'un de nos résidents pour nous aider dans la décoration et petits travaux complémentaires
- Le FRE toujours positif mais avec une légère de + 27 K€
- Le fond de roulement net global composé du FRI et du FRE se situe à hauteur de 1 193 K€. Il reste d'un bon niveau puisqu'il représente 158 jours d'exploitation. Il est en hausse de 95 K€ sur la période compte tenu notamment du recours à l'emprunt pour financer les investissements réalisés en 2022. Il permet de couvrir largement le cycle d'exploitation.
- La CAF générée sur l'exercice a permis le remboursement de l'emprunt et, compte tenu du financement externe des investissements, vient consolider le FRNG.
- Le besoin en fonds de roulement est positif (69 K€), en diminution de -42 K€ par rapport à 2021. Cette amélioration est due à la nouvelle politique mise en place en matière de recouvrement de la tarification aux résidents notamment avec la généralisation du prélèvement.

Compte tenu de ces éléments,

- la trésorerie augmente de 140 K€ pour s'établir à 1 124 K€ à la clôture 2022, ce qui représente 150 jours d'exploitation.

1. Ratios

Ratios d'analyse financière

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2021	Valeur de l'indicateur pour 2022
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)} \times 100}{\text{Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)}}$	0.00%	13.89%
1.2. Apurement de la dette (>2)	$\frac{\text{Immobilisations nettes amortissables}}{\text{Dettes financières à moyen et long terme}}$	0.00	4.22
1.3. Durée apparente de la dette	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)}}{\text{CAF}}$	0.00	0.79
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)			
Construction	Solde créditeur des comptes 28	100.00%	100.00%
Installations techniques, matériel et outillage	Solde débiteur des comptes 21 correspondants	69.86%	71.33%
Autres immobilisations corporelles		76.30%	57.68%
3. Equilibres du bilan			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
Fonds de roulement d'investissement (FRI)		25.71	32.52
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	$\frac{\text{FRI ou FRE ou FRNG} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	134.30	126.17
Fonds de roulement net global (FRNG)		160.01	158.69
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	$\frac{\text{BFR} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	16.09	9.16
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	$\frac{\text{Trésorerie} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	143.92	149.54
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	$\frac{\text{Solde des comptes 141 et 10685} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	9.70	8.85
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 j.)	$\frac{[\text{Stocks (solde débiteur classe 3)}] \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des consommations (comptes 601 à 603)}}$	0.00	0.00
4.2. Créances (< 30 j.)	$\frac{[\text{Solde débiteur comptes 41}] \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des produits (comptes 70 et 73)}}$	38.93	27.48
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	$\frac{[\text{Solde créditeur comptes 401}] \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des charges (comptes 60 à 62)}^{(2)}}$	40.54	24.24
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	$\frac{[\text{Solde créditeur comptes 43 et 44}] \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)}}$	6.54	0.06
5. Autres			
5.1. Taux de CAF (5 à 10%)	$\frac{\text{CAF} \times 100}{\text{Total classe 7 (sauf c/775, 777, 7781 et 78) - c/709 et 713}}$	16.32%	3.95%
5.2. Taux de réserve de compensation des déficits	$\frac{\text{Réserve de compensation des déficits (c/ 10686 ou c/ 106856)} \times 100}{\text{Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/ 787) - c/ 709 et 713}}$	15.54%	22.06%
5.3. Taux de marge brute d'exploitation	$\frac{[\text{Comptes 70 à 75 - Charges c/60 à 65}] \times 100}{\text{Comptes 70 à 75 - c/709 et c/713}}$	16.29%	5.29%

- Niveau d'endettement à moyen et long terme

1.1 Le taux d'endettement est faible à 27,36 %, et en hausse par rapport à 2021 du fait des nouveaux investissements réalisés en 2022 .mais ce faible taux s'explique par le fait que l'établissement n'est pas propriétaire du bâtiment et ne porte pas en direct de gros investissements.

1.2. L'apurement de la dette est un ratio traduisant le rapport entre les immobilisations nettes amortissables et les dettes financières à moyen et long terme. Il est de 2,14 ce qui est au niveau des ratios attendus.

1.3. La durée apparente de la dette est issue du rapport entre les emprunts et la capacité d'autofinancement. Elle s'établit en 2022 à 1,55 ans, ce qui est correct compte tenu de la politique d'investissement de l'établissement.

- Patrimoine immobilier.

Le niveau de vétusté des installations techniques, matériels et outillages est stable sur la période :

- 100 % pour les constructions
- 71% pour les installations techniques
- 58% pour les autres immobilisations

Le taux de vétusté de la construction est en hausse, en rapport avec l'âge de la bâtisse. Le taux concernant les autres immobilisations diminue par rapport à 2021 du fait des nouveaux investissements réalisés en 2022.

- Equilibres du bilan

158, 69 jours pour le FRNG

9.16 Jours pour le BFR, avec une réserve de couverture du BFR de 8,85 jours,

149,54 jours de Trésorerie (+15.63 jours par rapport à 2021)

Ces valeurs donnent à l'établissement une certaine sécurité financière à court ou moyen terme.

- Rotation des postes d'exploitation (en jours d'exploitation)

Le niveau de rotation des postes d'exploitation est de :

- 27,48 jours pour les créances (- 11.85 jours par rapport à 2021) ,
- 24,24 jours pour les dettes fournisseurs,
- 0,06 jours pour les dettes fiscales et sociales ;

- Capacité d'autofinancement (CAF).

Le taux de CAF est de 3,95 % ce qui est en dessous des ratios attendus. Ce taux diminue fortement par rapport à 2021 (12,23%) compte tenu de l'augmentation des dépenses subie en 2022 par rapport à 2021.

Comme nous vous l'avions déjà précisé, les travaux de rénovation débutés cette année en 2023, devra par l'acquisition de mobilier (emprunts et amortissement) augmenter nos ressources en section d'investissement (RSI) et donc renforcer notre FRI dès le prochain exercice afin de ne pas puiser sur ses ressources disponibles.

VII - CONCLUSION

Nous présentons, pour la première fois, un budget déficitaire afin d'être le plus sincère avec la réalité de nos dépenses et nos recettes.

Plusieurs problématiques :

- Sur la section hébergement, un faible taux d'évolution du prix de journée depuis plusieurs exercices alors que les charges ne cessent de s'accroître.
- En section dépendance, une dotation plafonnée mais qui diminue d'années en années
- Un CTI et une augmentation des charges salariales pris en charge partiellement

Notre solution sur les 5 ans à venir pour dégager une nouvelle source de financements

- Demande au Cd 31 l'application du tarif différencié en tant qu'établissement habilité à l'aide sociale (c'est différencier les tarifs entre résidents Maintenir nos sollicitations des financements à la hauteur de nos besoins

Mais aussi :

- Maintenir nos sollicitations des financements à la hauteur de nos besoins

Présenter et voter un budget déficitaire c'est nous éviter d'avoir à réduire nos dépenses pour faire face à ces difficultés économiques, ce qui entrainerait nécessairement une baisse importante de la qualité de notre accompagnement et un risque majeur pour les personnes accompagnées.

Dans une démarche citoyenne, républicaine et économique, nous, directeurs d'établissement, visons à prévenir une situation inquiétante annoncée dans les EHPAD que nul ne pourra ignorer.

Nous faisons un travail salué mais qui n'est malheureusement pas financé.

Bessieres, le 22 juin 2023

La directrice, **Allia PILLON**

